

**REPUBLIQUE DUSENEGAL**

*Un Peuple –Un But–Une Foi*

-----  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU PLAN**  
-----



**RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE**

**TROISIEME TRIMESTRE 2018**

NOVEMBRE 2018  
[www.dgf.finances.gouv.sn](http://www.dgf.finances.gouv.sn)

Le présent rapport présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du troisième trimestre 2018. Il s'inscrit dans le cadre du suivi infra-annuel de l'exécution des recettes et des dépenses prévues dans la loi de finances, qui vise à renforcer la gestion des finances publiques et à améliorer la crédibilité et la transparence du budget de l'État.

A partir du troisième trimestre 2018, le budget de l'Etat est exécuté sur la base de la loi de finances rectificative pour l'année 2018 (LFR 2018). Les prévisions de la LFR 2018 se situent pour le budget général, en ressources et en dépenses, à 3663,40 milliards FCFA, contre 3597,80 milliards FCFA par rapport à la Loi de finances initiale (LFI 2018), soit une hausse de 65,60 milliards. Quant aux comptes spéciaux du Trésor (CST), les prévisions de recettes et de dépenses restent maintenues à 111,30 milliards.

A la fin du troisième trimestre 2018, le budget général de l'Etat est exécuté à hauteur de 1953,40 milliards en ressources et à 2684,00 milliards en dépenses, soit des taux respectifs de 53,3% et de 73,3% comparés aux prévisions de la LFR 2018.

Quant à l'exécution des comptes spéciaux du Trésor, elle s'est établie à 88,53 milliards en ressources et 85,5 milliards en dépenses.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'exécution du budget à la fin du troisième trimestre 2018

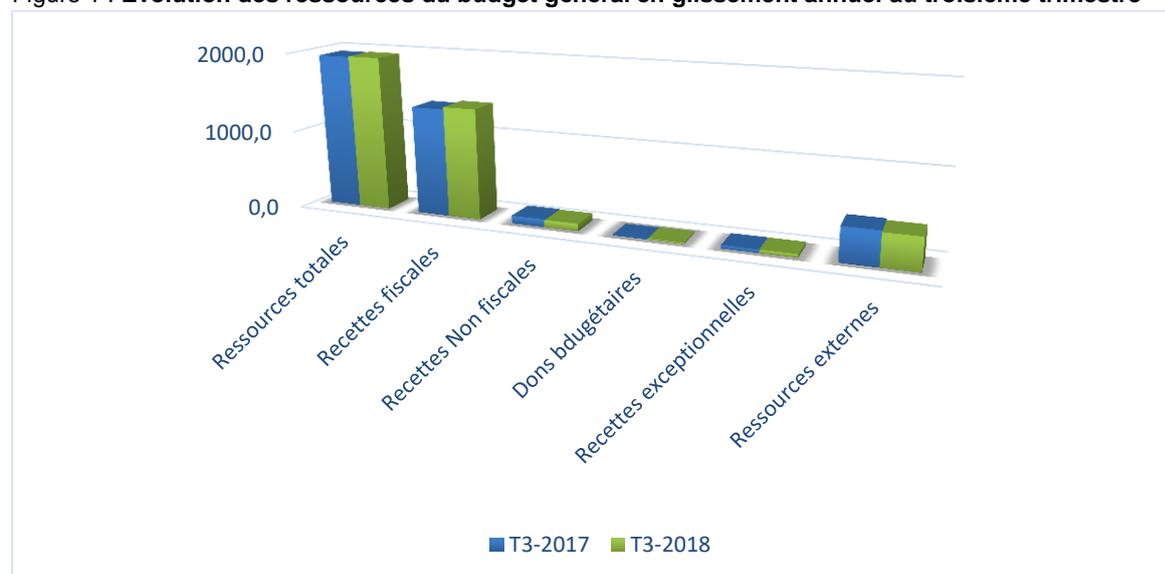
Ressources / Recettes			Dépenses /Charges		
Catégories de ressources	LFR 2018	Exécution T3-2018	Catégories de dépenses	LFR 2018	Exécution T3-2018
Recettes budgétaires	2294,90	1490,51	Dettes publiques	882,0	618,80
<i>Recettes fiscales</i>	2145,80	1397,24	<i>Intérêts</i>	263,2	189,25
<i>Recettes non fiscales</i>	149,10	93,27	<i>Amortissements</i>	618,8	429,55
Dons budgétaires	37,00	15,30	Masse salariale	683	511,79
Recettes exceptionnelles	64,80	41,68	Autres dépenses courantes	871,48	655,32
<i>dont PPTTE IADM</i>	64,80	41,68	<i>Biens et services</i>	313,66	230,01
			<i>Transferts courants</i>	557,82	425,31
			Dépenses en capital sur ressources internes	709,92	492,18
			<i>Exécutées par l'Etat</i>	142,54	73,04
			<i>Transferts en capital</i>	567,38	419,14
<b>RESSOURCES INTERNES</b>	<b>2396,70</b>	<b>1547,49</b>	<b>DEPENSES SUR RESSOURCES INTERNES</b>	<b>3146,4</b>	<b>2278,09</b>
Dons en capital	237,00	89,34	Dépenses en capital sur ressources externes	517	405,91
Tirages sur prêts projets	280,00	316,56	<i>Dons en capital</i>	237	89,34
Financement du déficit	475,70		<i>Tirages sur prêts projets</i>	280	316,56
Autres emprunts	2769,50				
	274,00				
<b>RESSOURCES EXTERNES</b>	<b>1266,70</b>	<b>405,91</b>	<b>DEPENSES RESSOURCES EXTERNES</b>	<b>517,00</b>	<b>405,91</b>
<b>RECETTES BUDGET GENERAL</b>	<b>3663,40</b>	<b>1953,40</b>	<b>DEPENSES BUDGET GENERAL</b>	<b>3663,40</b>	<b>2684,00</b>
Comptes affectation spéciale	96,10	84,05	Comptes affectation spéciale	96,10	84,51
<i>dont FNR</i>	94,40	83,05	<i>dont FNR</i>	94,40	83,80
Comptes de commerce	0,15	0,00	Comptes de commerce	0,15	0,00
Comptes de prêts	13,75	4,48	Comptes de prêts	13,75	1,00
Comptes d'avances	0,80	0,00	Comptes d'avances	0,80	0,00
Compte de garanties et avals	0,50	0,00	Comptes de garanties et avals	0,50	0,00
<b>RECETTES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>111,30</b>	<b>88,53</b>	<b>DEPENSES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>111,3</b>	<b>85,50</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>3774,70</b>	<b>2041,93</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3774,7</b>	<b>2765,98</b>

## **I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL**

Les ressources du budget général mobilisées, au 30 septembre 2018, s'élèvent à 1953,4 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 53,3% par rapport à l'objectif annuel de 3663,4 milliards fixé par la loi de finances rectificative pour l'année 2018 (LFR 2018). Elles sont composées pour l'essentiel de ressources internes (83% des ressources du budget général), notamment de recettes fiscales (91% des ressources internes).

Comparée à la même période de 2017, la mobilisation des ressources s'est établie en légère hausse de 7,3 milliards FCFA en valeur absolue, soit 0,4% en valeur relative. Cette évolution, imputable aux recettes fiscales qui ont progressé de +30,7 milliards (+2,2%), est affectée par la diminution des ressources extérieures de 20,6 milliards (-4,8%) et des recettes non fiscales de 6,9 milliards (-6,9%).

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au troisième trimestre



Source : DEES/DGCPT, DDP/DGCPT et DCFE/DGB

### **I.1 LES RESSOURCES INTERNES**

Les ressources internes du budget général recouvrées à fin septembre 2018 se sont établies à 1547,49 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 64,6% des prévisions de 2396,70 milliards arrêtées par la LFR 2018.

Elles sont composées principalement de recettes fiscales recouvrées à 1397,24 milliards et de recettes non fiscales pour un montant de 93,27 milliards. Les autres recettes internes sont constituées de dons budgétaires à hauteur de 15,30 milliards et de recettes exceptionnelles de 41,68 milliards obtenues à partir des économies réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM<sup>1</sup>.

Par rapport à la même période de 2017, les ressources internes ont enregistré une légère hausse de 1,8% (+27,9 milliards FCFA) attribuable aux recettes fiscales qui se sont

<sup>1</sup> Pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'Allègement de la Dette (IADM)

améliorées de 2,2% (+30,7 milliards FCFA). La hausse des recettes fiscales est soutenue par les impôts directs et les impôts indirects qui se sont appréciés respectivement de 2,9% et 1,7%.

Les impôts directs ont évolué en hausse grâce à la bonne tenue des impôts sur le revenu des personnes physiques qui ont augmenté de 23 milliards, soit 12% en valeur relative.

Quant aux impôts indirects, leur augmentation est tirée par les droits de porte et les taxes spécifiques sur la consommation qui se sont accrus respectivement de 11,5 milliards et 5,7 milliards.

L'évolution des recettes fiscales a été atténuée par les baisses des recettes de la TVA à l'import (-18,3%) et du fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers (FSIPP) (-24,4%), ces dernières étant affectées par la politique de maintien du prix à la pompe qui protège le consommateur face à une flambée du cours du baril de pétrole. A cela s'ajoute le non-paiement des créances fiscales sur les projets financés sur ressources extérieures, l'impact des certificats de détaxe, le gel des importations sur les principaux produits porteurs de recettes au niveau du cordon douanier ainsi que l'impact encore modeste des modifications fiscales opérées en 2018.

Tableau 2 : Situation d'exécution des recettes à la fin du troisième trimestre 2018 (en milliards de FCFA)

Catégories de recettes	T3_2017	LFR 2018	Objectif T3_2018	Recouvrement T3_2018	Taux d'exécution T2_2018	Evolution T3 2018/T3 2017	
						En milliards FCFA	En %
Recettes fiscales	1366,5	2145,8	1482,9	1397,2	94%	30,7	2,25%
Impôts directs	487,5	665,6	488,9	501,7	103%	14,2	2,92%
Impôts Indirects	855,3	1480,2	924,1	870,3	94%	15,0	1,75%
Autres	23,8	0,0	69,9	25,3	36%	1,5	6,30%
Recettes Non fiscales	100,2	149,1	87,8	93,3	106%	-6,9	-6,87%
Dons budgétaires	10,2	37,0		15,3		5,1	49,38%
Recettes exceptionnelles	42,6	64,8		41,6		-1,0	-2,37%
<b>Total Recettes</b>	<b>1519,6</b>	<b>2396,7</b>		1547,5	64,6%	27,9	1,84%

Source : DEES/DGCPT/MEFP ; DDP/DGCPT/MEFP

## **I.2 LES RESSOURCES EXTERNES**

Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2018, le montant total des décaissements des projets de développement financés sur ressources extérieures s'élève à 405,905 milliards de francs CFA, répartis en emprunts pour 316,561 milliards de francs CFA (dont 72,21 milliards mobilisés au titre des prêts rétrocédés) et en subventions pour 89,344 milliards de francs CFA. Ce montant décaissé correspond à un taux d'exécution au 30 septembre de 78,51 % par rapport aux prévisions annuelles de tirages (517 milliards de francs CFA) du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de l'année 2018. Ce taux est de 104,74 % rapporté à l'objectif de 387,5 milliards de francs CFA pour les trois premiers trimestres.

Comparés à la même période de 2017 (426,50 milliards), les décaissements sont en baisse de 20,59 milliards CFA (-4,8%), expliquée par une importante baisse des subventions (46,49 milliards CFA), atténuée par un bon comportement des tirages sur prêts projets (+25,90 milliards CFA).

Tableau 3 : Situation des décaissements sur ressources extérieures à la fin du troisième trimestre 2018

Catégories de ressources	Décaissement T3-2017	LFI 2018	Objectifs T3-2018	Décaissement T3-2018	Taux d'exécution T3-2018	Evolution T3 2018/T3 2017	
						En milliards FCFA	En %
Dons en capital	135,83	237		89,34		-46,49	-34,2%
Tirages sur prêts projets	290,67	280		316,56		25,90	8,9%
<b>Total</b>	<b>426,50</b>	<b>517</b>	<b>387,5</b>	<b>405,90</b>	<b>104,74%</b>	<b>-20,59</b>	<b>-4,8%</b>

Source : DCFE/DGB/MEFP

Dans le cadre de la mobilisation des ressources extérieures, vingt-neuf (29) conventions de financement ont été conclues avec les partenaires techniques et financiers dans la période du 1er janvier au 30 septembre 2018, pour un montant total de 669,197 milliards francs CFA, dont 87 % sous forme de prêt. Les conventions signées au troisième trimestre de l'année 2018, s'établissant à 334,79 milliards, ont représenté plus de la moitié du montant total signé au cours des neuf premiers mois. La liste détaillée des conventions signées est présentée en annexe 6.

Tableau 4 : Situation des conventions signées à la fin du troisième trimestre 2018

	Cumul T3-2017	T1-2018	T2-2018	T3-2018	Cumul T3-2018	Evolution T3 2018/T3 2017	
						En valeur	En %
						Nombre de conventions signées	15
Montants des conventions signées	671,83	266,67	67,47	334,79	668,93	-2,89	-0,4%
<i>Subventions</i>		40,38	4,63	41,94	86,95		
<i>Emprunts</i>		226,29	62,83	292,85	581,98		

DCFE/DGB/MEFP

## II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

### II.1 LES DEPENSES ORDINAIRES

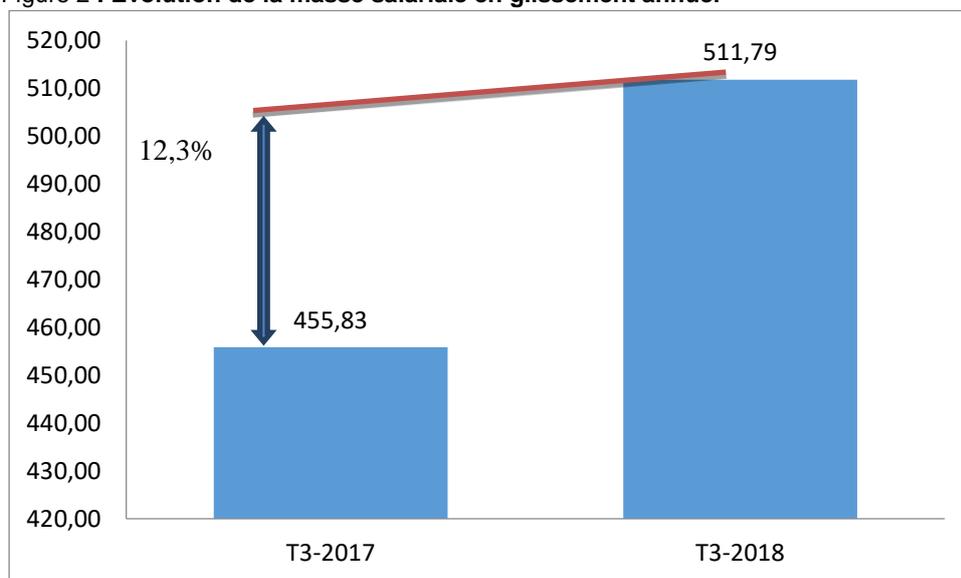
#### a. Dépenses de personnel

Au cours du troisième trimestre de 2018, les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 178,00 milliards de F CFA. Comparées au troisième trimestre de 2017, elles ont augmenté de 11,4 milliards en valeur absolue, soit 6,7% en valeur relative. Cette hausse est expliquée par les avances tabaski consenties aux agents de l'Etat au mois de juillet, la régularisation des arriérés de salaires, les primes d'astreintes des forces de défense et de sécurité et l'application du régime complémentaire des retraites. Aussi, le rythme de paiement des rappels dus aux enseignants a été maintenu au troisième trimestre, en respect des accords passés par le Gouvernement avec les différentes organisations syndicales.

En fin septembre 2018, la masse salariale cumulée s'est ainsi établie à 519,79 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 74,9% par rapport à la prévision de la LFR pour l'année 2018, arrêtée à 683,22 milliards. Comparée au troisième trimestre de 2017, la masse salariale a évolué de 12,3%, soit 55,96 milliards en valeur absolue. Cette hausse s'explique, d'une part,

par l'évolution de 7% des effectifs de la fonction publique et, d'autre part, par la prise en charge des engagements du Gouvernement envers les organisations syndicales du secteur de l'éducation et de la formation ainsi que celui de la Santé.

Figure 2 : Evolution de la masse salariale en glissement annuel



Source : DSolde/DGB/MEFP.

La masse salariale reste dominée par les postes « solde de base » et « primes et indemnités » lesquels, au 30 septembre 2018, représentent respectivement 37,42% et 34,10% des dépenses de salaires. Toutefois, il est noté une appréciation du poids des autres éléments de salaire qui est passé de 22,74% à 28,48%, expliquée par le versement des cotisations sociales et de la part contributive de l'Etat engendrées par le paiement des rappels dus aux enseignants et à l'application du régime complémentaire des retraites pour le personnel civil et militaire.

Tableau 5 : Evolutions des principaux postes de paie des salaires

Principaux postes de paie	T3 année 2017		T2 année 2018		T3 année 2018	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Solde de base	62 207	40,21%	65 764	40,81%	66 605	37,42%
Primes et indemnités	55 335	35,77%	58 411	36,25%	60 694	34,10%
Autres éléments de salaire	37 148	24,01%	36 647	22,74%	50 701	28,48%
<b>TOTAL</b>	<b>154 690</b>	<b>100,00%</b>	<b>161 142</b>	<b>100,00%</b>	<b>178 000</b>	<b>100,00%</b>

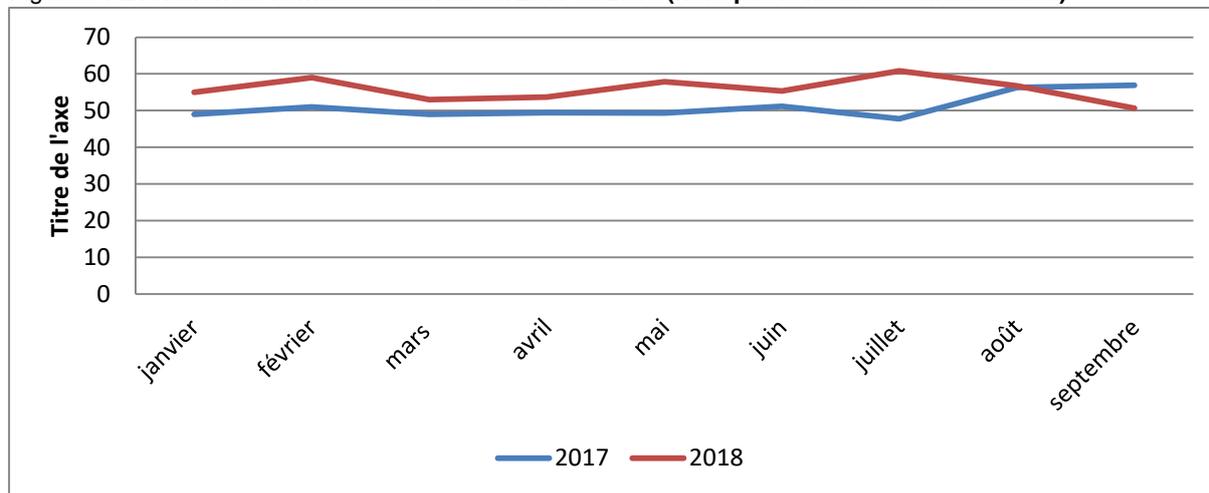
Source : DSolde/DGB/MEFP.

L'évolution de la masse salariale au cours des neuf premiers mois de l'année 2018 est marquée par un pic au mois de juillet expliqué par :

- les avances relatives à la fête de la Tabaski et au pèlerinage à la Mecque payées au mois de juillet ;
- les régularisations des heures supplémentaires suite aux accords conclus lors des négociations avec les différentes organisations syndicales du secteur de la Santé ;
- les régularisations des arriérés de salaire.

La forte hausse du mois juillet est suivie de baisses successives aux mois d'août et septembre 2018.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale en 2017 et 2018 (hors poste local des ambassades)



Source : DSolde/DGB/MEFP.

## b. Autres dépenses courantes

Les autres dépenses courantes comprennent les dépenses de fonctionnement (titre 3) et les transferts courants (titre 4).

En fin septembre 2018, les crédits ouverts pour les autres dépenses courantes s'élèvent à 892,66 milliards FCFA, dont 314,69 milliards FCFA pour le titre 3 et 577,96 milliards FCFA pour le titre 4.

Comparés à la situation à fin juin 2018, les crédits ouverts sur le titre 4 ont été sensiblement revus à la hausse pour un montant de 97,5 milliards FCFA. Cette hausse découle essentiellement de la LFR votée au mois de juin 2018 qui renforce les crédits de transferts courants d'un montant additionnel de 81,82 milliards. En plus de la dotation de la LFR, les crédits ouverts au titre des transferts courants ont été augmentés, au cours du troisième trimestre, d'un montant de 15,68 milliards dont 15 milliards par décret d'avances et 678,95 millions par arrêté de virement de crédits déduits des dépenses de fonctionnement. Les crédits ouverts par le décret d'avances étaient destinés au Ministère de l'Enseignement supérieur pour prendre en charge des bourses des étudiants alors que ceux mis en place par arrêté de virement de crédits ont profité à plusieurs institutions et ministères.

Quant aux dépenses de fonctionnement, les crédits ouverts ont bénéficié d'une dotation d'un montant de 4,17 milliards de la LFR, diminués, au cours du troisième trimestre, des crédits d'un montant de 678,95 millions FCFA issus de la réserve de gestion.

A la fin du mois de septembre 2018, le montant total des crédits utilisés de la réserve de gestion « fonctionnement » s'élève à 14,784 milliards FCFA. Ces crédits ont servi à la prise en charge de nouvelles dépenses prioritaires et sensibles des différents services et structures de l'Etat, telles que détaillées dans l'annexe 4. Il en résulte ainsi une exécution de 97% et un disponible de 456,286 millions par rapport aux prévisions de 15,24 milliards arrêtées par la LFR qui avait revu à la baisse les provisions initiales de la LFI 2018 de 3,495 milliards.

**Tableau 6 : Situation des actes modificatifs des autres dépenses courantes (titre 3 et titre 4) au cours du troisième trimestre de 2018**

ACTE	TITRE	Diminution (1)	Augmentation (2)	Modifications nettes (2-1)
<b>Dotation LFR</b>	Dépenses de fonctionnement		4 174 010 298	4 174 010 298
	Transferts courants		81 818 766 691	81 818 766 691
<b>Arrêté de transferts de crédits</b>	Dépenses de fonctionnement	1 910 321 453	1 910 321 453	-
	Transferts courants	10 929 050 000	10 929 050 000	-
<b>Arrêté de de virements de crédits</b>	Dépenses de fonctionnement	5 049 508 889	4 370 558 889	- 678 950 000
	Transferts courants	3 692 000 000	4 370 950 000	+ 678 950 000
<b>décret d'avances</b>	Dépenses de fonctionnement		15 000 000 000	+ 15 000 000 000
<b>Total</b>		<b>21 580 880 342</b>	<b>122 573 657 331</b>	<b>+100 992 776 989</b>

Source :SIGFIP/DGB/MEFP

**Le taux d'engagement** des crédits ouverts pour les dépenses des titres 3 et 4 est globalement de 77% à la date du 30 septembre 2018, pour un montant de 687,18 milliards FCFA. Comparés à la même période de l'année dernière, les crédits engagés ont évolué à la hausse de 46,21 milliards FCFA imputables aux transferts courants qui ont progressé de 66,29 milliards au moment où les engagements sur les crédits de fonctionnement se sont repliés de 20,08 milliards. Toutefois, les crédits de fonctionnement présentent un niveau d'engagement relativement satisfaisant avec 83% des crédits ouverts.

Le niveau d'engagement globalement satisfaisant des crédits ouverts pour ces dépenses courantes est principalement porté par :

- le Ministère de l'Enseignement supérieur qui a engagé 80,3% de ses crédits en raison notamment des transferts courants effectués pour le paiement des bourses des étudiants et des subventions destinées aux établissements d'enseignement supérieur (publics et privés) ;
- les charges non réparties engagées à 81%, à la faveur des impôts et taxes payés par l'Etat dans le cadre des investissements financés sur ressources extérieures. Les crédits engagés au titre de ces impôts et taxes (62,58 milliards FCFA) ont représenté plus de six fois les crédits initialement ouverts (10 milliards FCFA) ;
- le Ministère de l'Education nationale qui a enregistré un taux d'engagement de 75% imputable aux crédits de fonctionnement (titre 3) ;
- le Ministère de la Santé et de l'Action sociale qui se situe à un niveau d'engagement de 82% de ses crédits, imputable aussi bien aux dépenses de fonctionnement qu'aux transferts courants ;
- le Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire qui a engagé 89% de ses crédits, avec notamment le règlement de la totalité des fonds de dotation de la décentralisation et du Fonds d'équipement des Collectivités locales (FECL).

**Le montant des paiements** à fin septembre 2018 s'élève à 617,90 milliards FCFA, soit 94% des montants liquidés, ce qui reflète une performance de 1% de plus par rapport à la même période de 2017.

**Tableau 7 : Niveaux d'exécution des dépenses courantes (titre 3 et titre 4) à fin septembre 2018**

Titres	Prévisions LFR 2018 (1)	Crédits ouverts 2018 (2)	Engagement				Liquidation			
			Fin trim.3 2017 (3)	Fin trim.3 2018 (4)	Ecart 2018/2017 (4-3)	Tx. Engagement 2018 (4/2)	Fin trim.3 2017 (5)	Fin trim.3 2018 (6)	Ecart 2018/2018 (6-5)	Tx. Liqu. (6/1)
Titre 3- Dépenses de fonctionnement	313,66	314,69	281,65	261,57	-20,08	83%	248,50	230,29	-18,21	88%
Titre 4- Transferts courants	557,82	577,96	359,32	425,61	66,29	74%	359,08	425,31	66,23	100%
<b>Total Dépenses courantes</b>	<b>871,48</b>	<b>892,66</b>	<b>640,97</b>	<b>687,18</b>	<b>46,21</b>	<b>77%</b>	<b>607,57</b>	<b>655,59</b>	<b>48,02</b>	<b>95%</b>

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

**Tableau 8 : Niveaux d'exécution des dépenses courantes (titre 3 et titre 4) à fin septembre 2018 (suite)**

Titres	Ordonnancement				Paiement			
	Fin trim.3 2017 (7)	Fin trim.3 2018(8)	Ecart 2018/2017 (8-7)	Tx. Ordonnancement (8/1)	Fin trim.3 2017 (9)	Fin trim.3 2018(10)	Ecart 2018/2017 (4-3)	Tx. Paiement
Titre 3-Dépenses de fonctionnement	248,14	230,01	-18,13	100%	215,94	199,32	-16,62	87%
Titre 4- Transferts courants	359,08	425,31	66,23	100%	351,22	418,57	67,35	98%
<b>Total Dépenses courantes</b>	<b>607,21</b>	<b>655,32</b>	<b>48,11</b>	<b>100%</b>	<b>567,16</b>	<b>617,90</b>	<b>50,74</b>	<b>94%</b>

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

## **II.2 DEPENSES EN CAPITAL**

### **a. Dépenses sur ressources intérieures**

Les crédits ouverts au titre des dépenses en capital financées sur ressources internes ont été réduits de 112,58 milliards FCFA par la LFR 2018 pour s'établir à 744,88 milliards à fin septembre 2018, après des prévisions initiales de 857,56 milliards au 30 juin 2018. Cette révision à la baisse est beaucoup plus marquée sur les transferts en capital, qui ont connu une diminution de 102,93 milliards.

Les crédits exécutés au cours du troisième trimestre 2018 au titre de la réserve de gestion « investissement » s'élèvent à un montant de 916,818 millions FCFA, répartis entre différents programmes et projets de développement, tels que détaillés dans l'annexe 5. Ils représentent un taux d'exécution de 54,9% des crédits de 1,669 milliards prévus par la LFR 2018, laissant un disponible de 752,647 millions FCFA.

**Le taux d'engagement des crédits ouverts sur les dépenses d'investissement sur ressources internes est de 69% à la date du 30 septembre 2018, pour un montant de 513,06 milliards FCFA. Comparativement à la même période de 2017, il est en progression de 1%.**

**Tableau 9 : Niveaux d'exécution des dépenses en capital (titre 5 et titre 6) à fin septembre 2018**

Titres	Prévision LFI 2018 (1)	Crédits ouverts 2018 (2)	Engagement				Liquidation			
			Fin trim.2 2017 (3)	Fin trim.2 2018 (4)	Ecart2018/2017 (4-3)	Tx. Engagement 2018 (4/1)	Fin trim.2 2017 (3)	Fin trim.2 2018 (4)	Ecart2018/2017 (6-5)	Tx. Liquidation (6/1)
Titre 5- Investissements exécutés par l'Etat	154,56	148,23	95,62	93,90	-1,72	63%	64,78	73,07	8,29	78%
Titre 6- Transferts en capital	664,94	596,65	487,36	419,14	-68,22	70%	487,36	419,14	-68,22	100%
<b>TOTAL</b>	<b>822,50</b>	744,88	582,98	513,03	-69,95	69%	552,14	492,21	-59,93	96%

Source : SIGFIP/DGB/MEFP

Comme indiqué par la figure 4 ci-dessous, les niveaux d'engagement des crédits destinés aux dépenses en capital les plus élevés sont réalisés par les secteurs « production et commerce » et « Culture, sport, jeunesse, loisir et communication », avec respectivement 76% et 78% des crédits ouverts à fin septembre 2018.

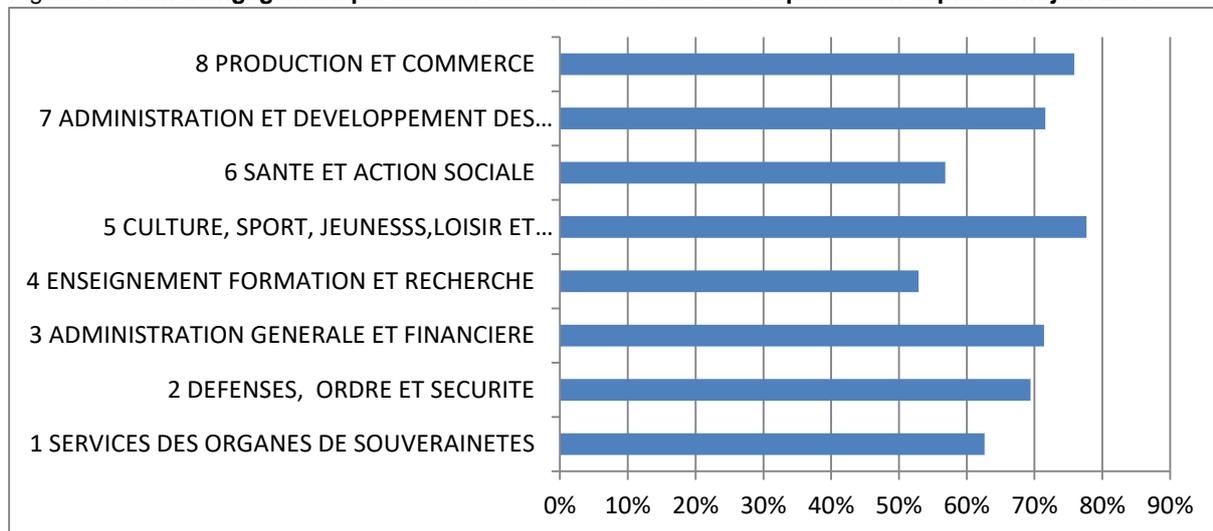
Le secteur « production et commerce » est porté par l'agriculture pour laquelle 87% des crédits, consistant essentiellement à des transferts en capital, ont été mobilisés pour la mise en œuvre des programmes agricoles.

Quant au secteur « Culture, sport, jeunesse, loisir et communication », le niveau d'engagement résulte des performances notées sur les projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives et aussi sur le projet d'équipements de communication.

En plus, la mobilisation des crédits pour le secteur relatif au « développement des infrastructures » reste maintenue à un rythme soutenu. En effet, le secteur a globalement enregistré un taux d'engagement de 72% des crédits ouverts, après 43% à fin juin 2018. Cette évolution résulte des efforts consentis au niveau des secteurs routier et ferroviaire pour accélérer l'exécution des grands projets. Au cours du troisième trimestre, un montant de 32,807 milliards a été engagé au titre des projets d'infrastructures routières, d'où un cumul à fin septembre 2018 de 75,329 milliards, soit un taux d'engagement de 82%.

Pour le « sous-secteur ferroviaire », un montant de 9,266 milliards a été engagé au cours du troisième trimestre 2018, principalement au titre du projet du Train-express régional (TER).

Figure 4 : Taux d'engagement par secteur des crédits au titre des dépenses en capital à fin juin 2018



Source :SIGFIP/DGB/MEFP

Le montant des paiements à fin septembre 2018 s'élève à 474,07 milliards FCFA, soit 96% des montants liquidés, niveau imputable aux transferts en capital qui sont mobilisés à 99% des montants liquidés.

Tableau 10 : Niveaux d'exécution des dépenses en capital (titre 5 et titre 6) à fin septembre 2018 (suite)

Titres	Liquidation				Ordonnancement				Paiement			
	Fin trim.3 2017 (3)	Fin trim.3 2018 (4)	Ecart 2018/2017 (6-5)	Tx. Liq. (6/1)	Fin trim.3 2017 (7)	Fin trim.3 2018(8)	Ecart 2018/2017 (8-7)	Tx. Ord. (8/1)	Fin trim.3 2017 (7)	Fin trim.3 2018(8)	Ecart 2018/2017 (4-3)	Tx. Pment
Titre 5- Investissements exécutés par l'Etat	64,78	73,07	8,29	78%	64,42	73,04	8,62	100%	56,54	58,41	1,87	80%
Titre 6- Transferts en capital	487,36	419,14	-68,22	100%	487,36	419,14	-68,22	100%	478,31	415,65	-62,66	99%
<b>TOTAL</b>	552,14	492,21	-59,93	96%	551,79	492,18	-59,61	100%	534,85	474,07	-60,78	96%

Source :SIGFIP/DGB/MEFP

## **b. Dépenses sur ressources extérieures**

Les ressources extérieures ordonnancées au troisième trimestre de 2018 (405,91 milliards FCFA) sont essentiellement consacrées à l'exécution des projets d'investissement pour un montant de 324,81 milliards. Un montant de 8,88 milliards a été exécuté au titre des opérations de préinvestissements et 72,21 milliards au titre des prêts rétrocédés à des entités du secteur public.

**Tableau 11 : Situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures au troisième trimestre 2018 (en milliards de FCFA)**

	<b>Emprunts</b>	<b>Subventions</b>	<b>Total</b>
Projets d'investissement	239,95	84,87	324,81
Préinvestissements	4,79	4,09	8,88
Rétrocession, avals & garanties	71,82	0,39	72,21
<b>Total</b>	<b>316,56</b>	<b>89,34</b>	<b>405,91</b>

Source : DCFE/DGB/MEFP

A fin septembre 2018, le taux d'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures se situe à 78,5% des prévisions initiales de 517 milliards FCFA. Ce taux est expliqué par d'importants décaissements réalisés au titre des projets des secteurs quaternaire et tertiaire qui dépassent déjà les prévisions annuelles respectives de 145,63 milliards et 90,95 milliards pour s'établir à 161,63 milliards et 137,47 milliards. Ces secteurs enregistrent ainsi respectivement des taux d'exécution de 111,0% et 151,1%. Ces performances ont été amoindries par les faibles niveaux d'exécution enregistrés sur les projets des secteurs primaire et secondaire situés à hauteur de 38% à fin septembre 2018.

**Tableau 12: Situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures par secteur à fin septembre 2018**

<b>Secteurs</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécutions</b>	<b>Taux d'exécution</b>
PRIMAIRE	169,09	64,87	38,4%
SECONDAIRE	111,33	41,94	37,7%
TERTIAIRE	90,95	137,47	151,1%
QUATERNAIRE	145,63	161,63	111,0%
<b>Total</b>	<b>517,00</b>	<b>405,91</b>	<b>78,5%</b>

Source : DCFE/DGB/MEFP

Le taux d'exécution des ressources extérieures pour le « secteur quaternaire » est principalement porté par la mise en œuvre des projets suivants :

- le projet de construction de la troisième usine de traitement d'eau à Keur Momar Sarr et ses renforcements en aval (KMS3) ;
- le Programme d'appui aux filets sociaux.

S'agissant du « secteur tertiaire », le taux d'exécution est tiré essentiellement par le projet de construction de la desserte ferroviaire Dakar-AIBD (ou TER) qui a fait l'objet d'importants décaissements.

Le faible niveau d'exécution enregistré sur le « secteur primaire » est expliqué principalement par d'importants projets du sous-secteur agricole qui n'ont connu de décaissements au cours des neuf premiers mois de 2018. Il s'agit notamment du Programme de développement agricole durable et de sécurité alimentaire ; du projet d'acquisition de matériel agricole et du Projet de lutte contre l'émigration et de création d'emplois ruraux pour les jeunes au Sénégal.

Dans le « secteur secondaire », il est également noté des taux d'exécution nuls pour plusieurs projets dont le Second Compact MCA Sénégal / Energie, pour lequel il était prévu un montant de 35,27 milliards FCFA. A cela s'ajoutent des projets pour lesquels il était prévu d'importants montants, qui enregistrent des taux d'exécution relativement bas. Il s'agit notamment du :

- Programme Energie durable ;

- Projet de mise en place d'une centrale photovoltaïque interconnectée à la ZESI de Dakar/Promotion des énergies renouvelables ;
- Projet de promotion de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie ;
- Projet d'électrification de 177 villages par des mini centrales photovoltaïques solaires ;
- Projet Energie OMVG (Barrage de Sambangalou).

### III. LES RESSOURCES ET DEPENSES SPECIFIQUES

#### III.1 Le service de la dette et la situation des emprunts

Le montant ordonnancé au 30 septembre 2018 au titre du service de la dette (dette de maturité supérieure à un an) s'élève provisoirement à 618,80 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 70,2% des prévisions de la LFR 2018 estimées à 882 milliards.

Au cours du troisième trimestre de 2018, les ordonnancements du service de la dette se chiffrent provisoirement à 173,52 milliards de FCFA, dont 78,77 milliards (45,4%) pour la dette intérieure et 94,75 milliards pour la dette extérieure (54,6%). Le montant ordonnancé au titre de la dette extérieure renferme les économies réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM pour un montant de 10,65 milliards de FCFA.

Tableau 13 : Situation d'exécution des paiements au titre du service de la dette à la fin du troisième trimestre de 2018

	LFR 2018	Cumul T2 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2018	Cumul T3 2018
<b>TOTAL DETTE PUBLIQUE</b>	<b>882</b>	<b>577,51</b>	<b>189,26</b>	<b>256,02</b>	<b>173,52</b>	<b>618,80</b>
<b>Total dette intérieure</b>		<b>403,01</b>	<b>119,70</b>	<b>153,33</b>	<b>78,77</b>	<b>351,80</b>
dette intérieure en capital		320,22	92,15	139,80	60,79	292,74
charges dette intérieure		82,79	27,55	13,53	17,98	59,06
<b>Total dette extérieure</b>		<b>174,50</b>	<b>69,56</b>	<b>102,69</b>	<b>94,75</b>	<b>267,00</b>
dette extérieure en capital		92,15	38,84	57,06	40,91	136,81
charges dette extérieure		82,35	30,72	45,63	53,84	130,19

Source : DDP/DGCPT/MEFP

Pour les émissions de titres publics, le Sénégal n'est pas intervenu sur le marché domestique depuis le début de l'année 2018. En effet, le besoin de l'année a été complètement couvert par l'émission sur le marché financier international qui avait eu lieu au mois de mars 2018.

Le choix du marché international aux dépens du marché intérieur s'explique par une meilleure orientation du premier (croissance vigoureuse aux Etats Unis et niveau de liquidités élevé), en début d'année. Cette situation était, d'ailleurs, observée depuis la fin de l'année 2016. En effet, les conditions sur le marché intérieur se sont détériorées depuis la fin de l'année 2016 (politique moins accommodante), avec le relèvement du taux du guichet prêt marginal de la Banque Centrale d'un point de pourcentage, (3,50% à 4,50%), ainsi qu'un durcissement des conditions de refinancement des banques. Cela explique, en partie, un léger fléchissement de l'appétit des investisseurs et un renchérissement des conditions d'emprunt.

Aujourd'hui, à l'instar des pays émergents, les rendements des obligations du Sénégal sur le marché secondaire se sont renchérissés. Cette évolution s'explique en partie par la hausse du rendement de l'obligation à dix ans des Etats-Unis, qui a atteint 3%, en raison de la hausse

des prix des matières premières et des risques de répression commerciale de la Chine vis-à-vis des Etats-Unis.

### **III.2 Les opérations des comptes spéciaux du Trésor**

#### **a. Opérations du Fonds national de Retraites (FNR)**

La situation d'exécution du Fonds national de Retraites fait ressortir, au 30 septembre 2018, une nette amélioration du solde comparativement à la même période de l'année passée. La situation déficitaire du solde du FNR (-747, 29 millions FCFA) à fin septembre 2018 s'est considérablement améliorée par rapport à la même période en 2017 (-7,62 milliards FCFA)

Cette amélioration est consécutive :

- à l'entrée en vigueur de la retraite complémentaire depuis le 1er juillet 2018 ;
- aux régularisations de cotisations de l'Etat et des enseignants intégrés ;
- au suivi effectif des cotisations de retraite des agents en détachement.

**Tableau 14: Situation d'exécution du FNR à fin septembre 2018**

	<b>T3 2017</b>	<b>T1 2018</b>	<b>T2 2018</b>	<b>T3 2018</b>
<b>Crédit (en milliards F CFA)</b>	<b>68,78</b>	<b>24,79</b>	<b>50,13</b>	<b>83,05</b>
<b>Débit (en milliards F CFA)</b>	<b>76,40</b>	<b>24,95</b>	<b>46,98</b>	<b>83,80</b>
<b>Solde du FNR (en milliards FCFA)</b>	<b>-7,62</b>	<b>-0,16</b>	<b>3,15</b>	<b>-0,75</b>

*Source : DEES/DGCPT/MEFP*

Le rapport cotisants/allocataires, bien que supérieur à 1, n'est pas encore suffisant pour garantir la couverture des dépenses par les recettes. Il se situe en moyenne à 1,5 cotisant pour 1 allocataire au troisième trimestre 2018, alors que la norme généralement admise pour l'équilibre des régimes de retraite est de 3 cotisants pour 1 allocataire.

**Tableau 15 : Effectifs des cotisants et allocataires du FNR au cours des neufs premiers mois de 2018**

	<b>T1 2018</b>			<b>T2 2018</b>			<b>T3 2018</b>		
	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>
<b>Nombre de cotisants</b>	95 860	97 133	97 416	97 909	98 423	98 751	99 323	99 475	100 083
<b>Allocataires</b>	66 866	67 060	67 075	66 995	67 180	66 272	66 379	66 781	67 131
<b>Cotisants/allocataires</b>	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5

*Source : Dir Pensions/DGB/MEFP*

#### **b. Autres opérations des comptes spéciaux du Trésor**

Les autres opérations des comptes spéciaux du Trésor affichent globalement un solde positif de 3,78 milliards FCFA à la fin du mois de septembre 2018, contre un déficit de 3,41 milliards FCFA un an auparavant. Cette amélioration est en liaison avec le compte « prêts aux particuliers » qui a enregistré des remboursements de 4,48 milliards, contre des prêts accordés pour un montant de près d'un milliards, alors que la situation inverse s'était produite à la fin du mois de septembre 2017 (1,74 milliards de remboursement contre 6,38 milliards de prêts accordés).

**Tableau 16 : Situation d'exécution des autres comptes spéciaux du trésor à la fin du troisième trimestre**

	T3_2017	T3_2018	Ecart 2018/2017
Crédit (en milliards FCFA)	3,15	5,49	2,34
Débit (en milliards FCFA)	6,55	1,71	-4,85
Solde (en milliards FCFA)	-3,41	3,78	7,18

Source : DEES/DGCPT/MEFP

### **III.3 Les ressources et dépenses du secteur parapublic**

L'analyse de l'exécution budgétaire du secteur parapublic à la date du 30 septembre 2018 a porté sur 84 organismes publics autonomes, répartis ainsi qu'il suit :

- 49 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 20 établissements publics de santé ;
- 15 établissements d'enseignement supérieur public et Centres des œuvres universitaires.

Le budget cumulé de ces entités est arrêté à 1400,242 milliards FCFA, répartis entre investissement (63,78 %, soit 893,056 milliards FCFA) et fonctionnement (36,22 %, soit 507,185 milliards FCFA).

Les subventions de l'Etat, prévues pour un montant de 393,024 milliards FCFA, abondent le budget à hauteur de 28,07%. Dans ce cadre, les transferts courants sont projetés à 147,455 milliards, représentant 29,07% des crédits de fonctionnement. Les transferts en capital constituent 27,50% du budget d'investissement, soit un montant de 245,568 milliards.

La prise en charge de la masse salariale est évaluée à 126,014 milliards, représentant 24,85% du budget de fonctionnement et 9,00% du budget total.

Au 30 septembre 2018, des ressources de 677,547 milliards FCFA ont été mobilisées pour l'ensemble des 84 organismes suivis, **soit 48,39% des prévisions**. Les réalisations des subventions de l'Etat se situent à 57,74%, représentant une mobilisation de 226,957 milliards.

Les subventions de fonctionnement connaissent une exécution de 71,06% des prévisions, soit une mobilisation de 104,789 milliards FCFA. Quant aux transferts en capital, ils se situent à 122,168 milliards, soit une exécution de 49,75% des prévisions.

**Le taux d'absorption des crédits s'établit à 41,52%, soit une consommation globale de 581,347 milliards FCFA.**

Les paiements opérés au titre des dépenses de personnel s'élèvent à 87,501 milliards, soit 69,44% des crédits ouverts.

Enfin, la dette cumulée de ces organismes publics autonomes est arrêtée, à la date du 30 septembre 2018, à 191,086 milliards.

**Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes budgétaires (selon la nomenclature du Manuel des statistiques des finances publiques 2011) au 30 septembre 2018 (en milliards FCFA)**

Catégories de recettes	Cumul au 30 Juin 2018	Juillet	Août	Septembre	Troisième trimestre	Cumul au 30 septembre 2018
<b>Recettes</b>	<b>1 153,68</b>	<b>140,36</b>	<b>147,10</b>	<b>154,04</b>	<b>441,49</b>	<b>1 595,17</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>1 010,76</b>	<b>127,12</b>	<b>131,51</b>	<b>127,85</b>	<b>386,48</b>	<b>1 397,24</b>
<i>Impôts sur le revenu, les bénéfiques et les gains en capital</i>	<i>369,15</i>	<i>36,79</i>	<i>30,03</i>	<i>29,71</i>	<i>96,54</i>	<i>465,69</i>
<i>dont Impôt sur les sociétés</i>	<i>215,64</i>	<i>12,63</i>	<i>8,44</i>	<i>5,55</i>	<i>26,63</i>	<i>242,26</i>
<i>dont Impôt sur le revenu des personnes physiques</i>	<i>149,11</i>	<i>23,60</i>	<i>21,08</i>	<i>23,40</i>	<i>68,09</i>	<i>217,20</i>
<i>.dont CCAP</i>	<i>16,66</i>	<i>3,68</i>	<i>3,28</i>	<i>3,62</i>	<i>10,58</i>	<i>27,24</i>
<i>Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre</i>	<i>3,23</i>	<i>0,09</i>	<i>0,11</i>	<i>0,13</i>	<i>0,32</i>	<i>3,56</i>
<i>Impôts sur le patrimoine</i>	<i>25,91</i>	<i>2,54</i>	<i>2,31</i>	<i>1,69</i>	<i>6,53</i>	<i>32,44</i>
<i>Impôts sur les biens et services</i>	<i>462,47</i>	<i>65,79</i>	<i>75,44</i>	<i>71,75</i>	<i>212,98</i>	<i>675,45</i>
<i>dont TVA intérieure</i>	<i>141,83</i>	<i>22,32</i>	<i>23,90</i>	<i>28,04</i>	<i>74,26</i>	<i>216,09</i>
<i>.dont TVA intérieure pétrole</i>	<i>0,00</i>				<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>dont TVA à l'importation</i>	<i>178,07</i>	<i>29,59</i>	<i>30,94</i>	<i>21,73</i>	<i>82,26</i>	<i>260,33</i>
<i>.dont TVA à l'importation-Pétrole</i>	<i>0,00</i>				<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>dont FSIPP</i>	<i>8,24</i>	<i>0,88</i>	<i>2,15</i>	<i>1,28</i>	<i>4,31</i>	<i>12,55</i>
<i>Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	<i>132,48</i>	<i>19,90</i>	<i>20,69</i>	<i>21,73</i>	<i>62,32</i>	<i>194,80</i>
<i>dont Droits de porte - pétrole</i>	<i>0,00</i>				<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Autres recettes fiscales	17,51	2,01	2,93	2,84	7,78	25,30
<b>Dons</b>	<b>72,29</b>	<b>6,52</b>	<b>6,50</b>	<b>19,34</b>	<b>32,36</b>	<b>104,65</b>
Dons budgétaires	15,31	0,00	0,00	0,00	0,00	15,31
Dons en capital	56,98	6,52	6,50	19,34	32,36	89,34
<b>Autres recettes</b>	<b>70,62</b>	<b>6,72</b>	<b>9,09</b>	<b>6,84</b>	<b>22,65</b>	<b>93,27</b>
<i>dont Dividendes</i>	<i>24,91</i>	<i>2,50</i>	<i>4,70</i>	<i>0,00</i>	<i>7,20</i>	<i>32,11</i>
<i>licence SONATEL 4 G</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>dont recettes propres du FSE</i>	<i>16,10</i>	<i>2,43</i>	<i>2,19</i>	<i>1,22</i>	<i>5,83</i>	<i>21,93</i>
<i>dont autre recettes</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Source : extrait TOFE troisième trimestre

**Annexe 2 : Consommation des crédits budgétaires par institution/ministère et par nature à fin septembre 2018 (en millions FCFA)**

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Présidence de la République	3	9544	9544	3329	35%	3078	2988	2730	258
Présidence de la République	4	21283	26738	7056	26%	7056	7056	7056	0
Présidence de la République	5	0	36	19	53%	19	19	18	0
Présidence de la République	6	46100	47300	9850	21%	9850	9850	9850	0
Assemblée Nationale	4	14075	14075	6333	45%	6333	6333	6333	0
Assemblée Nationale	6	1700	200	200	100%	200	200	200	0
Conseil Economique, Social et Environnemental	4	6102	6102	4102	67%	4102	4102	4102	0
Conseil Economique, Social et Environnemental	6	100	100	100	100%	100	100	100	0
Conseil Constitutionnel	4	836	836	400	48%	400	400	400	0
Conseil Constitutionnel	6	100	100	0	0%	0	0	0	0
Cour Suprême	4	771	771	386	50%	386	386	386	0
Cour Suprême	6	50	50	0	0%	0	0	0	0
Cour des Comptes	4	2637	2637	1318	50%	1318	1318	1318	0
Cour des Comptes	6	1300	1450	325	22%	325	325	325	0
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	4	6300	6300	4300	68%	4300	4300	4300	0
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	6	1000	1000	1000	100%	1000	1000	1000	0
Primature	3	1784	1784	1148	64%	612	586	472	114
Primature	4	8980	10880	6823	63%	6823	6823	6745	78
Primature	5	920	1093	317	29%	190	190	163	26
Primature	6	20000	21826	18801	86%	18801	18801	18801	0
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	3	25706	26499	16773	63%	1454	1354	1278	77
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	4	4938	4988	2378	48%	2106	1641	1233	408
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	5	1319	1386	905	65%	111	111	73	38
Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	6	4300	4300	300	7%	300	300	0	300
Ministère des Forces Armées	3	34929	35994	21307	59%	19935	19699	19099	601
Ministère des Forces Armées	4	3286	3297	1655	50%	1655	1655	1640	15
Ministère des Forces Armées	5	21409	23555	9131	39%	9121	9121	8970	151
Ministère des Forces Armées	6	26861	26861	14161	53%	14161	14161	14161	0
Ministère de l'Intérieur	3	13768	14753	8961	61%	6565	6476	6014	462
Ministère de l'Intérieur	4	14056	14056	6153	44%	6153	6153	5188	965
Ministère de l'Intérieur	5	9780	11554	4404	38%	4116	4087	3658	429

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de l'Intérieur	6	34174	37174	11874	32%	11874	11874	11874	0
Ministère de la Justice	3	8194	8194	5760	70%	4030	3974	3320	653
Ministère de la Justice	4	2400	2400	1041	43%	1041	1041	1030	11
Ministère de la Justice	5	6266	9359	3908	42%	2250	2235	2096	139
Ministère de la Justice	6	1100	1100	0	0%	0	0	0	0
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	3	1120	1138	448	39%	313	305	279	26
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	4	365	365	215	59%	215	215	215	0
Ministère de la Fonction Publique, de la Rationalisation des effectifs et du renouveau du service public	5	248	368	118	32%	110	110	110	0
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	3	186	186	162	87%	70	68	57	11
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	4	1000	1100	350	32%	350	350	350	0
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	5	200	200	107	53%	64	48	48	1
Min Emploi, Insertion Professionnelle et Intensification de la Main d'Oeuvre	6	10526	9526	9225	97%	9225	9225	9225	0
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	3	903	903	355	39%	318	310	231	80
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	4	897	997	450	45%	450	450	450	0
Ministère du Travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions	5	350	644	410	64%	401	400	395	5
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	3	347	347	227	65%	139	139	137	2
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	4	300	0	0		0	0	0	0
Min Intégration Africaine, NEPAD et Francophonie	5	380	380	72	19%	6	6	6	0
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	3	584	584	301	52%	225	223	204	19
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	4	5076	5076	1264	25%	1264	1264	1263	1
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	5	4172	3732	466	12%	441	441	427	15
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	6	14871	14271	7602	53%	7602	7602	7602	0
Min. Infr. Transp. Terrestres et du Désencl.	3	299	299	146	49%	126	125	100	25
Min. Infr. Transp. Terrestres et du Désencl.	4	6500	7100	2050	29%	2050	2050	2050	0

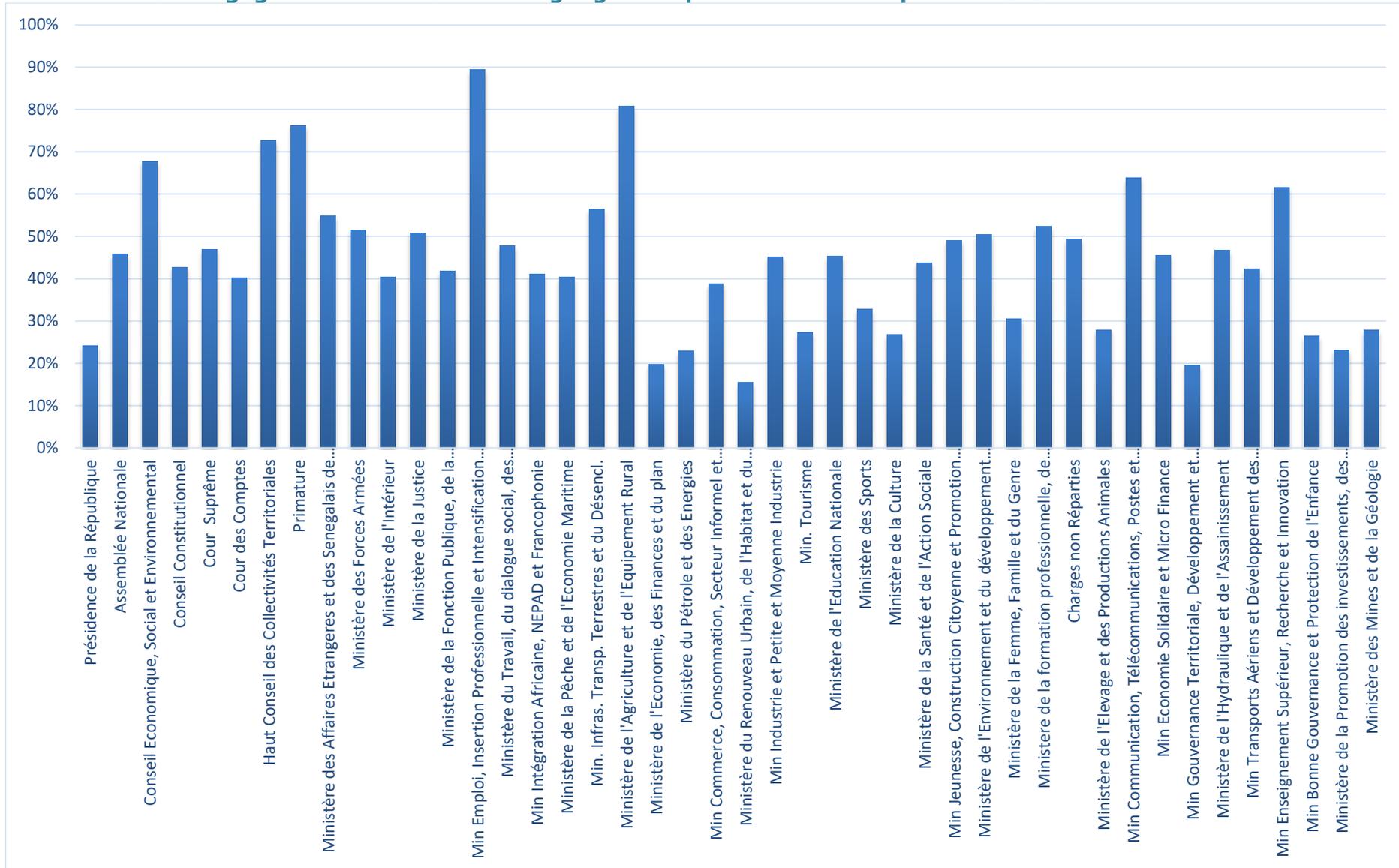
Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	5	800	837	148	18%	118	108	85	24
Min. Infrasp. Transp. Terrestres et du Désencl.	6	126070	146411	84860	58%	84860	84860	84860	0
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	3	1395	1395	520	37%	467	459	401	58
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	4	26207	26207	19251	73%	19251	19251	18751	500
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	5	3442	3677	1054	29%	1031	869	825	44
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural	6	41842	64358	56359	88%	56359	56359	55410	949
Ministère de l'Économie, des Finances et du plan	3	12037	12433	4723	38%	3950	3883	3454	429
Ministère de l'Économie, des Finances et du plan	4	8824	8724	4810	55%	4810	4810	4810	0
Ministère de l'Économie, des Finances et du plan	5	16111	19224	9972	52%	8917	8382	6596	1787
Ministère de l'Économie, des Finances et du plan	6	40020	43931	18034	41%	18034	18034	18034	0
Ministère du Pétrole et des Énergies	3	502	527	160	30%	123	123	116	7
Ministère du Pétrole et des Énergies	4	3625	3725	1762	47%	1762	1762	1762	0
Ministère du Pétrole et des Énergies	5	137	137	36	27%	36	36	35	2
Ministère du Pétrole et des Énergies	6	19009	21473	3962	18%	3962	3962	3962	0
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	3	410	510	298	58%	219	215	202	13
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	4	2433	2976	1684	57%	1684	1684	1684	0
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	5	124	400	160	40%	142	141	53	88
Min Commerce, Consommation, Secteur Informel et PME	6	1937	1937	119	6%	119	119	119	0
Ministère du Nouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	3	394	394	218	55%	161	160	129	31
Ministère du Nouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	4	10669	10469	5334	51%	5334	5334	5334	0
Ministère du Nouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	5	2243	2453	318	13%	314	239	238	1
Ministère du Nouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie	6	50031	34947	1573	4%	1573	1573	1573	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	3	138	138	36	26%	35	34	34	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	4	1811	1804	705	39%	705	705	705	0
Min Industrie et Petite et Moyenne Industrie	6	4170	2970	1480	50%	1480	1480	1480	0
Min. Tourisme	3	404	729	175	24%	154	148	138	10
Min. Tourisme	4	3110	3110	625	20%	625	625	625	0
Min. Tourisme	5	185	514	319	62%	219	190	189	0
Min. Tourisme	6	5205	3868	1130	29%	1130	1030	1030	0
Ministère de l'Éducation Nationale	3	74810	74810	34168	46%	32267	31128	25938	5190

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de l'Education Nationale	4	7820	7820	2847	36%	2847	2847	2330	517
Ministère de l'Education Nationale	5	9953	12104	6344	52%	5266	5260	4247	1013
Ministère de l'Education Nationale	6	6307	6360	2403	38%	2403	2403	2403	0
Ministère des Sports	3	3674	7037	772	11%	736	731	717	15
Ministère des Sports	4	540	625	170	27%	170	170	170	0
Ministère des Sports	5	7492	4698	2982	63%	1172	1167	1116	51
Ministère des Sports	6	500	400	250	63%	250	250	250	0
Ministère de la Culture	3	315	315	133	42%	113	106	76	30
Ministère de la Culture	4	6599	6899	2673	39%	2673	2673	2664	9
Ministère de la Culture	5	710	763	500	66%	307	307	165	142
Ministère de la Culture	6	9336	6086	458	8%	458	458	458	0
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	3	9431	12232	7037	58%	6629	6563	6018	545
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	4	43836	43836	21660	49%	21660	21160	20904	256
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	5	20131	19829	8098	41%	5052	5014	3858	1156
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	6	12800	13610	2398	18%	2398	2398	2150	248
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	3	650	650	115	18%	107	106	94	12
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	4	1227	1227	853	70%	853	853	853	0
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	5	742	383	24	6%	24	24	22	1
Min Jeunesse, Construction Citoyenne et Promotion du Volontariat	6	2500	1800	1000	56%	1000	1000	1000	0
Ministère de l'Environnement et du développement durable	3	4325	4512	2097	46%	1438	1408	1262	145
Ministère de l'Environnement et du développement durable	4	1147	1227	746	61%	746	746	746	0
Ministère de l'Environnement et du développement durable	5	3668	4532	2251	50%	1992	1770	1599	171
Ministère de l'Environnement et du développement durable	6	1475	1567	882	56%	882	882	882	0
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	3	1097	1097	278	25%	249	234	215	19
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	4	474	489	250	51%	250	250	250	0
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	5	2034	2496	1028	41%	937	911	600	311
Ministère de la Femme, Famille et du Genre	6	2500	2500	450	18%	450	450	450	0
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et	3	6700	6700	3792	57%	2698	2601	2075	526

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
de l'artisanat									
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	4	2177	2177	1319	61%	1319	1319	1255	65
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	5	4300	3820	1987	52%	818	818	723	95
Ministere de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat	6	3170	3170	1200	38%	1200	1200	1200	0
Charges non Réparties	3	93468	80287	54396	68%	54302	53005	47839	5166
Charges non Réparties	4	46360	45809	23075	50%	23075	23075	23075	0
Charges non Réparties	5	23000	10388	0	0%	0	0	0	0
Charges non Réparties	6	49771	45293	12225	27%	12225	12225	12225	0
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	3	1016	1016	766	75%	727	725	704	22
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	4	529	529	229	43%	229	229	229	0
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	5	3646	3910	1580	40%	1229	1216	1043	172
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	6	2896	3839	20	1%	20	20	20	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	3	361	361	84	23%	40	40	38	2
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	4	7482	7882	4336	55%	4336	4336	4336	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	5	570	749	313	42%	295	295	295	0
Min Communication, Télécommunications, Postes et Economie Numérique	6	4500	5560	4560	82%	4560	4560	4560	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	3	291	291	124	43%	46	46	46	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	4	510	510	250	49%	250	250	250	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	5	479	510	209	41%	207	192	192	0
Min Economie Solidaire et Micro Finance	6	1020	520	250	48%	250	250	250	0
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	3	344	344	145	42%	125	119	115	4
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	4	44672	45112	12243	27%	12243	12243	12243	0
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	5	1372	1498	170	11%	128	128	120	8
Min Gouvernance Territoriale, Développement et Aménagement Territoire	6	33200	33600	3230	10%	3230	3230	3230	0

Ministère ou Institution	Titre	Dotations LFI (1)	Crédits ouverts : LFI+dot. LFR+modifications	Crédits engagés (3)	Taux d'eng. (3/2)	Crédits liquidés (4)	Crédits Pris en charge (5)	Crédits payés (6)	Reste à payer (6-5)
			(2)						
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	3	433	433	250	58%	247	245	212	33
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	4	4907	5263	2479	47%	2479	2479	1806	673
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	5	2554	2691	384	14%	384	292	292	0
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	6	34485	36045	17644	49%	17644	17394	17394	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	3	170	170	39	23%	32	32	32	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	4	3320	3320	1660	50%	1660	1660	1660	0
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	5	300	300	48	16%	33	33	30	3
Min Transports Aériens et Développement des Infrastructures Aéroportuaires	6	5400	3300	1250	38%	1250	1250	1250	0
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	3	3531	3531	774	22%	624	603	529	74
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	4	134072	133972	96971	72%	96971	96971	96900	71
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	5	6409	7482	3627	48%	2575	2275	2051	225
Min Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	6	40471	43627	14672	34%	14672	14672	14239	433
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	3	545	545	145	27%	89	89	46	44
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	4	2327	2327	1125	48%	1125	1125	1125	0
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	5	790	790	119	15%	86	81	79	3
Min Bonne Gouvernance et Protection de l'Enfance	6	1600	1600	0	0%	0	0	0	0
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	3	258	258	61	24%	55	54	48	6
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	4	6375	6375	2311	36%	2311	2311	2311	0
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	5	292	365	161	44%	138	123	108	15
Ministère de la Promotion des investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat	6	2300	5300	300	6%	300	300	300	0
Ministère des Mines et de la Géologie	3	259	259	76	29%	44	44	38	6
Ministère des Mines et de la Géologie	4	327	334	184	55%	184	184	184	0
Ministère des Mines et de la Géologie	5	1029	1029	260	25%	260	199	199	0
Ministère des Mines et de la Géologie	6	247	247	0	0%	0	0	0	0

### Annexe 3: Taux d'engagement des crédits du budget général par section à fin septembre 2018



## Annexe 4 : Répartition des crédits globaux de fonctionnement exécutés à fin septembre 2018

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère des sports	« Cabinet du Ministre en charge du sport » pour la prise en charge des frais de stage de l'équipe nationale de Hand-Ball du Sénégal	60 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Washington » pour un montant de quatre-vingt-quinze millions cinq cent mille (95 500 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite ambassade	95 500 000
	« Ambassade du Sénégal à Riyad » pour un montant de quarante millions (40 000 000) FCFA, destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade	40 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction des Systèmes d'Information (DGID) » destiné au renforcement des capacités de la DSI de la DGID, dans un contexte où l'informatique doit jouer un grand rôle dans la modernisation des procédures fiscales (projet E-tax, Hackathon, etc.)	25 000 000
Ministère de la communication	« Direction de la Communication » pour prendre en charge les besoins urgents en fonctionnement de la Maison de la Presse	200 000 000
Charges non réparties	« Autres charges non réparties » pour prendre en charge l'apurement des arriérés et la contribution du Sénégal au titre de 2018 à l'Initiative Africaine Concertée sur les Réformes Budgétaires (CABRI)	68 263 309
Ministère des forces armées	« Direction Intendance » pour la prise en charge des frais de mission à l'extérieur du pays conformément au décret n° 2017-1371 du 27 juin 2017, portant réglementation des déplacements à l'étranger des agents de l'Etat et fixant les taux des indemnités de mission	75 676 645
Ministère des affaires étrangères	« Consulat du Sénégal à Marseille » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action dudit consulat	10 000 000
Ministère de la Gouvernance Territoriale,	« Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) » destiné à la prise en charge des dépenses liées à l'organisation de la conférence nationale sur l'aménagement et l'attractivité du territoire	290 000 000
Ministère de la culture	« Secrétariat Général de la Biennale » pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent quatre-vingt-seize mille (299 796 000) de FCFA, à l'effet de porter la dotation de 2018 à 500 000 000 FCFA conformément aux instructions du Chef de l'Etat	299 796 000
Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement	« Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement » du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, pour prendre en charge les frais liés à la participation du Sénégal au forum Mondial de l'eau « Brasilia 2018 » dont : * cinquante-six millions (56 000 000), sont destinés aux droits de licence obligatoire ; * trois cent millions (300 000 000) FCFA, pour la prise en charge toutes les dépenses liées à la participation effective du Sénégal audit Forum	356 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Bureau économique de Ottawa » destiné à couvrir les dépenses liées à l'organisation du Forum économique par le bureau économique de l'Ambassade du Sénégal au Canada	30 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Unité de Coordination et de Suivi des politiques économiques », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA, destiné à la contribution du Sénégal aux activités du Centre régional d'Assistance technique de l'AFRITAC de l'Ouest	300 000 000
Charges non réparties	« Agence judiciaire de l'Etat » pour prendre en charge le règlement en procédure contentieuse de dossiers de la Direction générale des douanes (DGD).	280 716 000
Primature	« Cabinet du Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du suivi du PUDC », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère de l'emploi et insertion professionnelle	« Cabinet du Ministre de l'Emploi, de l'Insertion professionnelle et de l'Intensification de la main d'œuvre », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA ;	100 000 000
Ministère des infrastructures	« Cabinet du Ministre délégué auprès du ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, chargé du Développement du réseau ferroviaire », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère de l'agriculture	« Cabinet du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural, chargé de l'Accompagnement et de la Mutualisation des organisations paysannes.», pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère du travail	« Cabinet du Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA ;	100 000 000
Ministère du renouveau	« Cabinet du Ministre du renouveau urbain, de l'Habitat et du cadre de Vie », pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA ;	300 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Direction des engagements internationaux et des organisations non gouvernementales » pour couvrir les charges de fonctionnement du représentant du Sénégal à la Cour pénale internationale (CPI).	75 000 000
Ministère de l'intérieur	« Direction Générale des Elections », pour un montant de neuf cent quatre-vingt-cinq millions (985 000 000) FCFA, pour la prise en charge des dépenses d'élection	985 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (DAGE) – Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, pour le règlement des frais de réception et d'hébergement.	20 000 000
Ministère des affaires	« Ambassade du Sénégal en Russie », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour le compte du bureau économique du Sénégal à Moscou, pour renforcer les dépenses de fonctionnement dudit bureau	15 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
étrangères		
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Mascate (Sultanat d'Oman) », pour un montant de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA, pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement de ladite ambassade	45 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	Direction de la Solde, pour un montant de soixante douze millions (72 000 000) FCFA	72 000 000
	Direction du Contrôle Budgétaire (DCB), pour un montant de trente millions deux cent vingt-six mille six cent cinquante-deux (30 226 652) FCFA	30 226 652
	Direction des Pensions, pour un montant de soixante quatorze millions (74 000 000) FCFA	74 000 000
	Direction de la Programmation Budgétaire (DPB), pour un montant de cinquante cinq millions deux cent soixante-onze mille quatre cent cinquante trois (55 271 453) FCFA ;	55 271 453
Ministère du tourisme	« Direction Générale de l'Administration et de l'Equipeement » du Ministère du Tourisme, pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, pour renforcer les dépenses de fonctionnement de la DAGE.	25 000 000
Ministère du pétrole et des énergies	« Cellule des Etudes et de la Planification » du Ministère du Pétrole et de l'Energie, pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement de ladite cellule.	25 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction centrale des marchés publics », pour le renforcement des crédits de ladite direction	38 639 725
du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie	« Cabinet du Ministre » du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA destiné à renforcer le fonctionnement dudit cabinet	50 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Paris » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade.	82 500 000
Ministère des affaires étrangères	« Direction Administration Générale Equipement » pour la prise en charge des dépenses d'élection dans les représentations diplomatiques	350 000 000
Ministère des forces armées	« Centre administratif de la gendarmerie nationale » pour un montant de quatre cent millions (400 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge de l'alimentation des corps de troupe sur le terrain et des frais de mission à l'intérieur du pays;	400 000 000
	« Centre technique de la gendarmerie nationale » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA, pour l'acquisition de carburant suite à l'augmentation du parc automobile pour faciliter le déplacement des troupes dans les différents théâtres d'opérations.	300 000 000
Ministères du pétrole et des énergies	« GES-PETROGAZ », pour la prise en charge adéquate des dépenses de fonctionnement dudit comité de gestion	200 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de la Dette publique » pour un montant de onze millions six cent vingt-quatre mille cent soixante-six (11 624 166) FCFA, destiné à la prise en charge de dépenses liquidées et non ordonnancées de la gestion 2017.	11 624 166
Ministère de l'Environnement	Pour un montant de cent trente sept millions trois cent soixante dix mille (137 370 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement durable et prendre en charge les frais d'organisation de la conférence sur le développement durable	60 370 800
Ministère de l'Environnement		70 000 000
Ministère de l'Environnement		7 000 000
Ministre du Commerce, Secteur informel .....	« Caravane des Petites et Moyennes Entreprises », pour un montant de cent millions (100 000 000) de francs CFA, destiné à la prise en charge de l'organisation de la caravane des Petites et Moyennes Entreprises (PME), édition 2018	100 000 000
Ministère de l'Environnement	« Comité national du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CONACILSS) », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite structure	20 000 000
	« Agence Nat. des Eco-Villages », pour un montant de soixante millions (60 000 000) FCFA, destiné à la prise des salaires des agents qui émergeaient dans le projet Ecovillage PNUD FEM, reversés dans l'effectif de ladite agence	60 000 000
Charges non réparties	« Mise en œuvre des réformes budgétaires », pour un montant de vingt-cinq millions sept cent mille (25 700 000) FCFA, pour appuyer la cellule des études et de la réglementation dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des réformes de l'UEMOA	25 700 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Direction de la Comptabilité publique », pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, destiné à la réalisation d'un certain nombre d'actions relatives aux réformes de la comptabilité de l'Etat notamment le complément du cadre légal et réglementaire et l'inventaire du patrimoine de l'Etat	25 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Trésorerie générale », pour un montant de vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix mille (28 590 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de ladite structure	28 590 000
Présidence de la République	« Cabinet » de la Présidence de la République, destiné à la prise en charge des dépenses relatives au rapatriement des compatriotes par le Comité National chargé de la gestion de la situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes Déplacées (CNRRPD).	175 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Recette générale du Trésor » pour renforcer les crédits de ladite structure.	16 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Environnement	« Direction de l'Environnement et des Etablissements classés » pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de fonctionnement de ladite direction.	50 000 000
Charges non réparties	« Autres charges non réparties » pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, destiné au règlement des prestations des agences de notation.	50 000 000
Ministère des sports	« Cabinet du Ministre » en charge du Sport pour un montant de vingt cinq millions (25 000 000) FCFA, pour la prise en charge des frais déplacement de l'équipe nationale de Hand Ball du Sénégal en Corée.	25 000 000
Ministère des Forces Armées	« Institut des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité » pour un montant de onze millions six cent mille (11 600 000) FCFA, pour prendre en charge le financement du voyage d'étude de la première promotion du cours de formation en sécurité nationale du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS)	11 600 000
Ministère du Commerce	« Direction du commerce extérieur », destiné au renforcement des crédits de fonctionnement de ladite direction.	100 000 000
Présidence de la République	« Secrétariat General Présidence République », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits de fonctionnement dudit secrétariat	500 000 000
Ministère des Forces Armées	« Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale », pour un montant de deux cent millions (200 000 000) FCFA, destiné aux frais de formation des gambiens qui sont à l'école des sous-officiers de gendarmerie de Fatick ;	200 000 000
Ministère des Télécommunications	« Direction de la Communication », pour un montant de deux cent millions (200 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de la Société sénégalaise de Presse et de Publications (Le Soleil).	200 000 000
Ministère du Commerce	« Foires et Expositions », pour un montant de deux cent quarante-trois millions (243 000 000) FCFA, pour prendre en charge le contrat de location du village du Sénégal à Moscou dans le cadre de la coupe du Monde 2018 ;	243 000 000
Présidence de la République	« Intendance des Palais de la Présidence de la République », pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de ladite intendance.	100 000 000
Ministère des forces armées	« Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale », pour un montant de soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits dudit centre ;	75 000 000
Ministère du Commerce	« Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) », pour un montant de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA, pour prendre en charge les activités du village du Sénégal à Moscou dans le cadre de la coupe du Monde 2018 ;	150 000 000
Ministère de la Fonction Publique	« Direction Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences », pour un montant de trois millions (3 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement de ladite direction.	3 000 000
Présidence de la République	« Bureau d'architecture de l'Inspection générale des Palais nationaux », pour un montant deux milliards soixante-dix-neuf millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent trente (2 079 574 530) FCFA, destiné à des travaux de réhabilitation ;	2 079 574 530
Ministère des affaires étrangères	« Consulat Général du Sénégal à Djéddah », pour un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement dudit consulat.	20 000 000
Ministère des infrastructures	Agence Nationale des Chemins de Fer pour prendre en charge les salaires des agents de l'ANCF et de Dakar Bamako Ferroviaire, pour la période couvrant les mois d'Avril à Juin 2018.	600 000 000
Ministère du Commerce	« Cellule d'intermédiation avec le secteur privé et le secteur informel », destiné au renforcement des crédits de ladite cellule.	50 000 000
Ministère du tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	500 000 000
Primature	« Fonds de sécurité », pour un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA, dans le cadre de la participation du Sénégal à la coupe du Monde 2018 en Russie;	250 000 000
Ministère de la Fonction Publique	« Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de ladite direction;	15 000 000
Ministère des forces armées	« Direction Intendance », pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA, pour prendre en charge la confection de tenues au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE).	15 000 000
Ministère du tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	300 000 000
Présidence de la République	Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide (DER), destiné à la prise en charge du complément de financement du plan de travail 2018 de ladite délégation	650 000 000
Ministère de la Santé	« Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement », pour un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA;	1 500 000
Ministère de la Femme	« Cabinet du Ministre » en charge de la Femme, pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA ;	15 000 000
Ministère des affaires étrangères	« Ambassade du Sénégal à Paris » destiné au renforcement des capacités opérationnelles et moyens d'action de ladite ambassade, notamment les dépenses liées à la prise en charge des autorités sénégalaises au niveau du salon d'honneur des aéroports de France.	30 000 000

## Annexe 5 : Répartition des crédits globaux d'investissement exécutés à fin septembre 2018

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui centre de politique pour le développement (CEPOD) » pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge des dépenses de personnel des contractuels dudit centre.	30 000 000
Présidence de la République	« Appui au bureau organisation et méthode (BOM) » pour un montant de trente millions (30 000 000) FCFA, prendre en charge les salaires et les cotisations sociales des agents contractuels du bureau organisation et méthode de la Présidence de la République.	100 000 000
Ministère de l'intérieur	« Programme d'Urgence pour la Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA) » pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour prendre en charge le paiement partiel des ambulances acquises par ledit programme pour le compte de certaines collectivités locales.	500 000 000
Primature	« Appui suivi projets et programmes de la primature » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA pour prendre en charge les dépenses de communication relatives aux performances économiques et sociales de notre pays liées à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE).	300 000 000
Ministère de la communication	«PROJET D'EQUIPEMENT DE LA RTS », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour prendre en charge les droits de retransmission au Sénégal de la coupe du monde de football 2018 en Russie	500 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Informatisation DGID (SIGTAS) » pour un montant de trois cent millions (300 000 000) de FCFA, pour prendre en charge la mise en œuvre de trois (3) applications prioritaires retenues à l'issue du Hackathon, notamment <i>e-taxe</i>	300 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières » pour assurer la prise en charge des actions supplémentaires attribuées au Sénégal par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) du groupe de la banque mondiale	250 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui suivi projets et programmes de la Primature », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge de l'appui de l'Etat à l'organisation du pèlerinage à la Mecque, édition 2018 ;	500 000 000
Charges non réparties	« Programme de développement des intérêts économiques et sécuritaires du Sénégal », pour le compte du Cabinet Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Chargé du Budget, pour un montant de trois cent millions (300 000 000) FCFA	300 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Appui système national et planification (SNP) » pour une prise en charge partielle de la contrepartie de l'Etat au financement du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) au titre de l'année 2018	82 300 000
Ministère de l'élevage	« Projet d'appui au développement de la filière laitière », pour un montant de trois cent cinquante millions (350 000 000) FCFA, destiné aux opérations sauvegarde du bétail ;	350 000 000
Ministère de l'environnement	« Projet de gestion durable et participative des énergies renouvelables de substitution (PROGEDE II) », pour un montant de cent soixante-quatre millions (164 000 000) FCFA, destiné à la prise en charge des salaires et des cotisations sociales du personnel dudit projet;	164 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	Pour un montant de cinquante cinq millions deux cent soixante-onze mille quatre cent quarante-sept (8 999 994) FCFA ;	8 999 994
	Pour un montant de soixante quatorze millions (16 000 000) FCFA	16 000 000
	Pour un montant de soixante douze millions (20 000 000) FCFA	20 000 000
	Pour un montant de trente millions deux cent vingt-six mille six cent cinquante-deux (30 000 000) FCFA	30 000 000
Primature	« Projet d'équipement des services de la Primature », pour prendre en charge le complément de crédits nécessaires pour un marché d'acquisition de véhicules de la Primature.	35 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de communication / économie et finances » pour prendre en charge la vulgarisation des résultats de la première phase du Plan Sénégal Emergent (PSE) et préparer la seconde phase	500 000 000
Primature	Appui suivi projets et programmes de la Primature pour un montant de cent millions (100 000 000) FCFA, destiné aux collectivités locales, notamment celles de Diourbel pour l'appui au financement des activités des femmes	100 000 000
Ministère de l'élevage	« Programme de renforcement de la protection zoosanitaire » pour prendre en charge les dépenses liées à l'organisation de la réunion du comité paritaire de suivi de la transhumance transfrontalière entre la République du Sénégal et la République Islamique de Mauritanie prévue du 09 au 13 avril 2018 à Saint Louis	30 000 000
Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat	« Plan sectoriel pilote: artisanat d'art » du Ministère en charge de l'Environnement pour un montant de vingt-trois millions neuf cent quarante-neuf mille neuf cent trente-sept (23 949 937) FCFA, pour prendre en charge de dépenses liquidées et non ordonnancées de la gestion 2017	23 949 937
Ministère de l'Environnement	Pour un montant de soixante deux millions six cent vingt neuf mille deux cent (62 629 200) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement durable et prendre en charge les frais d'organisation de la conférence sur le développement durable	62 629 200
Ministre de l'Economie solidaire et de la Microfinance	« Plateforme d'appui au secteur privé (PLASEPRI: Volet Microfinance) », pour un montant de trente et un millions quatre cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix (31 482 190) francs CFA pour prendre en charge des dépenses liquidées et non ordonnancées en 2017	31 482 190
Ministère de la justice	« Construction de la maison d'arrêt et de correction de Sébikotane », destiné à la mise en œuvre adéquate des activités dudit projet	411 000 000

Bénéficiaires	Objet	Montant
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour prendre en charge les paiements de l'Etat du Sénégal au titre de l'augmentation du capital ordinaire de la Banque Africaine de Développement (AGC).	1 055 516 000
Ministère de la Femme	« Programme de renforcement des dynamiques locales (PRODES) », pour un montant de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA, pour prendre en charge les dépenses de personnel et celles liées au fonctionnement dudit programme	95 000 000
Présidence de la République	« Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) », ligne « 2711 », pour assurer le démarrage des activités de la 3 <sup>ème</sup> phase dudit programme dont la convention de financement a été signée le 19 octobre 2017 avec l'Agence Française de Développement (AFD).	150 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour prendre en charge le complément de la contribution de l'Etat du Sénégal au titre de l'augmentation du capital ordinaire de la Banque Africaine de Développement (AGC).	562 663 072
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour assurer la couverture financière (achats de billets d'avion, frais de mission, etc.) des missions de prospection et de négociation de financement.	539 754 565
Ministère de la Fonction Publique	« Programme pilotage et gestion administrative », pour prendre en charge la couverture des dépenses liées au marché de formation du cabinet GSM.	14 750 000
Primature	« Bureau d'information gouvernemental », pour un montant de cinquante millions (50 000 000) FCFA, pour prendre en charge les dépenses liées aux activités dudit bureau; « Bureau prospective économique (BPE) », pour un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA, destiné au complément de crédits alloué audit bureau.	75 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour le remboursement des dépenses inéligibles effectuées sur les projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD).	500 000 000
Ministère de la Santé	« Projet d'appui au programme élargi de vaccination / optimisation de la logistique », pour prendre en charge la contribution du Sénégal en faveur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pour l'organisation de sa 68 <sup>ème</sup> session du comité régional.	322 785 900
Ministère de l'Economie et des Finances	« Participations financières », pour la souscription de 129 390 actions à la suite du relèvement du capital de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) de 10 000 000 000 FCFA à 15 000 000 000 FCFA.	1 300 000 000
Ministère de l'Industrie	« Fonds d'appui à la promotion de la petite et moyenne industrie », pour un montant de cinq cent millions (500 000 000) FCFA, pour renforcer les crédits de fonctionnement dudit fonds.	500 000 000
Ministère du Tourisme	« Cabinet » du Ministère en charge du Tourisme, destiné à la prise en charge des dépenses liées à la promotion de la destination Sénégal à l'occasion de la coupe du Monde de football Russie 2018.	300 000 000
Présidence de la République	« Programme d'appui aux services de la Présidence de la République », pour prendre en charge l'acquisition du véhicule de fonction du Ministre en charge des Infrastructures.	50 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Etudes & prospection financement », pour assurer la couverture financière (achats de billets d'avion, frais de mission, etc.) des missions de prospection et de négociation de financement.	620 000 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de construction de logements sociaux », pour prendre en charge le paiement du reliquat du budget de la Matrice d'Actions Prioritaires (MAP) 2017 sur les inondations.	500 000 000
Ministère de la Gouvernance Territoriale	« Programme acte III de la décentralisation », pour un montant de deux cent cinquante millions (500 000 000) FCFA, pour appuyer les Mairies de Thiès et de Malicounda pour un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA chacune.	500 000 000
Charges non réparties	Délégation Générale à l'Entreprenariat Rapide (DER), destiné à la prise en charge du complément de financement du plan de travail 2018 de ladite délégation.	647 500 000
Ministère de la Santé	« Projet de mise en œuvre du plan conjoint de mitigation des risques / Etat / Partenaires Techniques et Financiers », pour un montant de huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA, pour renforcer les crédits dudit projet.	8 500 000
Ministère de l'Economie et des Finances	« Programme de coordination des réformes financières budgétaires » pour un montant de douze millions (12 000 000) FCFA, destiné au renforcement des crédits dudit programme ;	12 000 000
	« Informatisation DGID (SIGTAS) » pour un montant de treize millions deux cent seize mille (13 216 000) FCFA, pour la prise en charge d'une dépense liquidée et non ordonnancée en 2017.	13 216 000

## Annexe 5 : Situation des conventions de financement à fin septembre 2018

Bailleur	Signature	INTITULE	Montant en devises	Montant en F.CFA	PRET (en F.CFA)	SUB (en F.CFA)
AFD	02/02/2018	Appui budgétaire sectoriel Eau et Assainissement 2018-2021	41 000 000 EUR	26 894 237 000	26 238 280 000	655 957 000
AFD	30/03/2018	Aires marines protégées	5 000 000 EUR	3 279 785 000		3 279 785 000
AFD	05/07/2018	SMART GRID	52 650 000 EUR	34 536 136 050	29 911 639 200	4 362 114 050
AFD	09/07/2018	PACASEN	80 000 000 EUR	52 476 560 000	52 476 560 000	
Pays Bas	14/09/2018	Projet de dépollution Baie de Hann	20 000 000 EUR	13 119 140 000		13 119 140 000
Pays Bas	14/09/2018	Etudes de faisabilité pour un projet d'électrification rurale en Casamance	700 000 EUR	459 169 900		459 169 900
BID	16/01/2018	Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC)	60 000 000 USD	33 000 000 000	33 000 000 000	
BOAD	26/01/2018	Projet de Réhabilitation et d'Extension des périmètres irrigués de Podor	18 500 000 000 XOF	18 500 000 000	18 500 000 000	
BOAD	30/03/2018	Programme prioritaire de désenclavement PPD III	30 000 000 000 XOF	30 000 000 000	30 000 000 000	
BOAD	05/09/2018	Projet 500 abris provisoires - tranche 2	9 500 000 000 XOF	9 500 000 000	9 500 000 000	
BOAD	26/01/2018	Programme d'Entretien routier 2017-2019	30 000 000 000 XOF	30 000 000 000	30 000 000 000	
EXIM CHINA	08/08/2018	SMART SENEGAL	150 000 000 USD	82 500 000 000	82 500 000 000	
EXIM KOREA	23/05/2018	Projet de construction du centre national d'oncologie	85 500 000 USD	47 025 000 000	47 025 000 000	
FADD	05/03/2018	Projet d'électrification rurale par voie solaire	13 000 000 USD	7 150 000 000	7 150 000 000	
FED	30/03/2018	Programme d'appui à la compétitivité en Afrique de l'Ouest PCAO - Sénégal	9 000 000 EUR	5 903 613 000		5 903 613 000
ICBC	20/03/2018	Construction et équipement de l'Université Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass USSEIN	39 020 852 EUR	25 596 001 238	25 596 001 238	
IDA	19/03/2013	PROMOGED	3 000 000 USD	1 650 000 000	1 650 000 000	
IDA	29/08/2018	PEAMIR	107 500 000 EUR	70 515 377 500	70 515 377 500	
IDA	19/03/2018	Projet régional pour l'initiative d'appui à l'irrigation au Sahél - PARIIS	21 200 000 EUR	13 906 288 400	13 906 288 400	
IDA	21/04/2018	Projet WACA	24 100 000 EUR	15 808 563 700	15 808 563 700	
IDA	29/08/2018	FA PAQEEB	48 700 000 EUR	31 945 105 900	31 945 105 900	
IDA	29/08/2018	Projet SERP	24 400 000 EUR	16 005 350 800	16 005 350 800	
IDA	16/05/2018	SER Finance Carbone	78 000 USD	42 900 000		42 900 000
Italie	14/02/2018	Programme de Contraste à la Migration illégale à travers l'appui au secteur privé - PLASEPRI 2	13 000 000 EUR	8 527 441 000	8 527 441 000	

Bailleur	Signature	INTITULE	Montant en devises	Montant en F.CFA	PRET (en F.CFA)	SUB (en F.CFA)
JAPON	22/03/2018	Projet d'aménagement de quais de pêche améliorés	1 308 000 000 JPY	6 540 000 000		6 540 000 000
KFW	28/06/2018	Extension de la Centrale solaire photovoltaïque de Diass	7 000 000 EUR	4 591 699 000		4 591 699 000
RP Chine	21/07/2018	Réhabilitation 4 stades et assistance technique 7 stades et divers projets	300 000 000 CNY	24 000 000 000		24 000 000 000
RP Chine	06/02/2018	CUMA de l'UCAD et divers projets	300 000 000 CNY	24 000 000 000		24 000 000 000
SG (France)	02/02/2018	Construction de 18 ponts au Sénégal	48 364 113 EUR	31 724 778 471	31 724 778 471	
		<b>TOTAL</b>		<b>669 197 146 960</b>	<b>581 980 386 210</b>	<b>86 954 377 950</b>